

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière, g.m.a., niv. 1 de la susdite municipalité que :

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 427 et ses amendements concernant le lot 4 961 048 appartenant à Sylvain Ruel et Caroline Jacques situé au 260 rue Isabelle à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village sera étudiée par le conseil à Notre-Dame.

La dérogation vise à :

- Autoriser la construction d'un garage détaché de 6.75m x 9.5m dans la cour arrière avec une marge de recul de 1.5m vis-à-vis l'emprise de rue.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le lundi 2 novembre 2026 à 20h00 en la salle du conseil municipal située au 541, rue Notre-Dame à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 22^e jour de septembre 2026.



Isabelle Dumont
Directrice générale/greffière-trésorière, g.m.a., niv. 1